



# LIVRET DES ENSEIGNEMENTS DE DEUXIÈME ANNÉE

2026  
2027





**LIVRET DES ENSEIGNEMENTS  
DE DEUXIÈME ANNÉE  
X2025**



*Année 2026 – 2027*

*Ce livret a pour objectif de centraliser les informations relatives à la deuxième année du cycle ingénieur en vue de la préparation des choix de cours (campagne).*

*Il ne remplace en rien le règlement des études, seul document réglementaire de la scolarité polytechnicienne.*

# SOMMAIRE

- 5** Présentation générale de la deuxième année
- 13** Enseignements scientifiques et multidisciplinaires
- 19** Les enseignements d'humanités et sciences sociales
- 22** Enseignement de management de l'innovation et entrepreneuriat
- 23** Enseignement des langues vivantes
- 24** Formation sportive
- 25** Stage



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DEUXIÈME ANNÉE

La formation polytechnicienne est composée de quatre années dont trois sont effectuées au sein de l'École et une à l'extérieur (4<sup>e</sup> année). La deuxième année se découpe en trois périodes d'enseignements et se termine par un stage en entreprise de 12 semaines minimum.

Les périodes d'enseignement sont programmées en général sur dix semaines auxquelles s'ajoutent à la fin de chacune une période d'examen dite de « pâles ».

## Programme

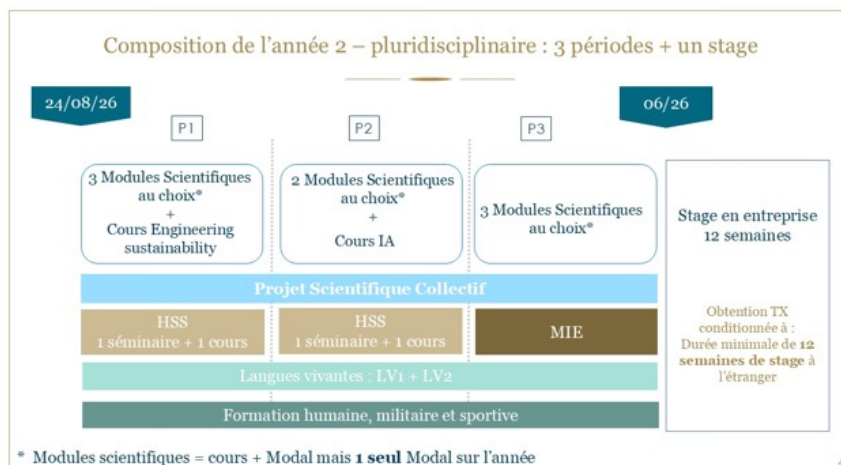
### A. Programme de la 2A

Sur l'année, les étudiants devront s'inscrire à :

- 8 modules d'enseignement scientifique dont un module obligatoire pour tous (Intelligence Artificielle);
- 1 MODAL;
- 1 module d'enseignement multidisciplinaire « Engineering sustainability »;
- 1 module d'enseignement de MIE;
- 2 modules d'enseignement de HSS;
- 2 séminaires de HSS;
- 2 langues vivantes (la LV1 est dans la continuité de celle suivie en première année);
- 1 projet scientifique collectif (PSC);
- 1 stage en entreprise de 12 semaines minimum;
- 1 sport (dans la continuité de la première année).

## Programme par période

La deuxième année est découpée en trois périodes d'environ 3 mois (P1, P2, P3).



### Première période (fin août à novembre) :

- 3 modules d'enseignement scientifique ou 2 modules d'enseignement scientifique et 1 modal ;
- 1 module d'enseignement multidisciplinaire « Engineering sustainability » ;
- 1 cours de HSS ;
- 1 séminaire de HSS ;
- 2 langues vivantes (la LV1 est dans la continuité de celle suivie en première année) – sur l'année ;
- 1 projet scientifique collectif (PSC) – sur l'année ;
- 1 sport (dans la continuité de la première année) – sur l'année ;

### Deuxième période (novembre à février) :

- 2 modules d'enseignement scientifique ou 1 module d'enseignement scientifique et 1 modal ;
- 1 module d'enseignement multidisciplinaire d'Intelligence Artificielle ;
- 1 cours de HSS ;
- 1 séminaire de HSS ;
- 2 langues vivantes (la LV1 est dans la continuité de celle suivie en première année) – sur l'année ;
- 1 projet scientifique collectif (PSC) – sur l'année ;
- 1 sport (dans la continuité de la première année) – sur l'année ;

### Troisième période (mars-juin) :

- 3 modules d'enseignement scientifique ou 2 modules d'enseignement scientifique et 1 modal ;
- 1 module d'enseignement de MIE ;
- 2 langues vivantes (la LV1 est dans la continuité de celle suivie en première année) – sur l'année ;
- 1 projet scientifique collectif (PSC) – sur l'année ;
- 1 sport (dans la continuité de la première année) – sur l'année ;

Un stage en entreprise (juin – août) d'une durée de 12 semaines minimum.

## Règle d'inscription & pluridisciplinarité

Les modules scientifiques choisis sur l'année (hors MODAL) doivent couvrir **un minimum de 4 disciplines de rattachement différentes** parmi les suivantes : biologie, chimie, économie, informatique, mathématiques, mathématiques appliquées, mécanique, physique. Le cours d'intelligence artificielle compte soit pour un cours d'informatique soit pour un cours de mathématiques appliquées.

## Cours supplémentaires

Les élèves qui le souhaitent peuvent être autorisés par la DDCIP à s'inscrire à des cours supplémentaires en plus du programme de cours obligatoire décrit ci-dessus. Cette autorisation peut être conditionnée par l'obtention de résultats antérieurs suffisants et la preuve d'une assiduité irréprochable dans les cours obligatoires.

L'inscription dans un cours supplémentaire sera refusée s'il entre en conflit avec un cours obligatoire ou avec le sport.

Les résultats obtenus à un cours supplémentaires ne sont pas pris en compte sur le classement, ni dans le calcul du GPA. Ils n'entrent pas non plus dans les règles de compensation.

**Il est donc impératif de vérifier avec attention vos statuts de cours « obligatoires » et « supplémentaires » en début de période car il n'est plus possible de les modifier après la deuxième semaine calendaire de la période concernée.**

## Changements de cours

Les élèves peuvent demander à changer de choix de cours scientifiques et HSS tant que la 1<sup>re</sup> séance n'a pas commencé en contactant directement la Scolarité 2A.

Si le cours a commencé, il est possible de changer vos inscriptions pédagogiques tant que la 3<sup>e</sup> séance de cours magistral n'a pas eu lieu via le formulaire de demande ChangeMyClass. Au-delà de ce délai, toute changement d'inscriptions en cours sera refusé.

**Aucune note ne sera prise en compte si le changement de cours n'est pas porté à la connaissance de la scolarité.**

Les changements de cours en langues ne peuvent se faire uniquement avant la 2<sup>e</sup> séance de la période.

## B. Validation de la 2A

### Notation littérale

L'évaluation des enseignements repose à la fois sur le contrôle continu et sur un examen final appelé « pâle », à la fin de chaque période d'enseignement

Une notation lettrée est attribuée pour chaque unité d'enseignement. Les notes sont attribuées de A+ à F selon les significations et équivalences GPA suivantes :

Note littérale	Signification	Equiv. GPA
A+	Les objectifs académiques du cours ont été dépassés et l'étudiant a dépassé les attentes ;	4,3
A	Les objectifs académiques du cours ont été pleinement atteints et l'étudiant a démontré des capacités particulières pendant le cours ;	4,0
A-	Les objectifs académiques du cours ont été pleinement atteints ;	3,7
B+	Les objectifs académiques du cours ont été largement atteints ;	3,3
B	Les objectifs académiques du cours ont été généralement atteints avec quelques performances remarquables ;	3,0
B-	Les objectifs académiques du cours ont été généralement atteints avec quelques domaines nécessitant des améliorations ;	2,7
C	Les objectifs académiques du cours ont été partiellement atteints avec des connaissances adéquates pour passer à des travaux plus avancés ;	2,0
D	Les objectifs académiques du cours ont été minimalement atteints avec des faiblesses persistantes ;	1,0
F	Les objectifs académiques du cours n'ont pas été atteints ou l'élève a eu un comportement inapproprié.	0

Le module d'enseignement est validé par l'obtention d'une « C » ou supérieure (de A+ à C). Le module n'est pas validé par l'obtention de la note D ou F.

La note F peut être attribuée pour insuffisance académique et/ou comportement inapproprié (absence massive non justifiée aux enseignements, non-présentation au contrôle sans justification, tentative de fraude, plagiat, écrits ou propos inacceptables...). **Lorsque la note F est attribuée en raison d'une faute grave, telle que violation sérieuse des règles académiques ou éthiques, le cas de l'élève sera automatiquement examiné par le jury compétent pour la période concernée.**

Toutefois, il existe des règles de compensation possible entre modules :

- Période 1, 2 et 3 – Enseignements scientifiques (modules d'enseignements scientifiques et modal) :

Les notes obtenues dans les modules scientifiques peuvent être compensées entre elles, à condition que les modules concernés aient été suivis au cours de la même période. La compensation s'effectue selon la règle suivante :

- Une note « B » ou supérieure (de B+ à A+) peut compenser une note « D » obtenue dans un autre module scientifique de la même période ;
- Les notes B- et C ne permettent pas de compenser ;
- Pas de compensation entre les périodes ;
- La note obtenue dans le cours « Engineering Sustainability » (P1) sera prise en compte dans les règles de compensation des cours scientifiques de P1.
- La note obtenue dans le cours Intelligence Artificielle (P2) est prise en compte dans les règles de compensation des cours scientifiques de P2.

■ **Enseignements Cours et Séminaires d'Humanités et Sciences Sociales :**

Le cours et le séminaire d'HSS se compensent entre eux au sein d'une même période. Il n'y a pas de compensation inter-périodes possibles.

■ **Enseignements des Langues Vivantes :**

Les notes littérales sur l'année de la LV1 et de la LV2 se compensent entre elles.

■ **Modules qui n'entrent pas dans une compensation possible :**

Les modules suivants ne sont pas soumis aux règles de compensation et doivent être validés individuellement avec une note minimale de C :

- Stage en entreprise
- Note DFHM
- Projet scientifique collectif
- Cours de Management, Innovation et Entrepreneuriat

## **Notation Classante**

Pour les pâles dites « classantes », une note chiffrée classante sur 20 est attribuée.

## **Rattrapages et Remplacements**

### **Non-validation d'un module :**

En cas de non-validation d'un module, les élèves sont convoqués en rattrapages.

La note obtenue au rattrapage est alors capée à « C ». Le nombre maximum de rattrapages autorisés par élève et par module est limité à 2, sans donner lieu à un changement automatique de cours à l'issue d'un échec à l'un des rattrapages.

Certains modules ne donnent pas lieu à des rattrapages :

- MODAL ;
- Note DFHM ;
- PSC ;
- Séminaires.

Ces situations sont donc examinées en jury de passage.

Tout élève ayant eu une note inférieure à C mais validant un module par compensation peut accéder à la session de rattrapage organisée juste après la session initiale de sa promotion pour améliorer sa note (capée à C). **Il ne pourra pas demander à passer le rattrapage au-delà de la session de rattrapage prévue.**

Il appartient aux élèves concernés de prendre les dispositions nécessaires pour pouvoir être présents à l'École aux dates d'examens de rattrapage annoncées par la Direction déléguée du cycle ingénieur polytechnicien, notamment en début de troisième année.

**Les cours supplémentaires n'entrent pas dans la compensation.**

#### **Retards:**

Tout élève **arrivant en retard** à une épreuve classante se voit attribuer la note classante 0. Toutefois, l'épreuve sera corrigée sans prise en compte du retard pour l'attribution de la note chiffrée et de la note littérale qui figurent sur le relevé de notes.

**Au-delà de 30 min de retard, il n'est plus possible de rentrer dans la salle d'examen - l'élève devra alors passer une épreuve de rattrapage.**

#### **Épreuves de remplacements:**

Les élèves ayant été en absence excusée à une épreuve (selon les critères définis dans le règlement des études) bénéficient d'une épreuve de remplacement. La note n'est alors pas capée à C.

## **C. Contribution au classement de sortie des enseignements de 2A**

Des disciplines donnent lieu à des épreuves de classement et des notes chiffrées dites classantes. Les coefficients attribués à ces disciplines et les coefficients attribués à la formation humaine et militaire, à la formation sportive et au stage en entreprise des élèves de l'École polytechnique sont fixés dans l'arrêté du 27 mai 2014. Les notes (sur 20) attribuées à ces épreuves de classement sont prises en compte pour l'établissement de sortie. La notation au titre des épreuves classantes est décrite dans le règlement des études (partie C).

**Les notations suivantes de 2A contribuent à l'établissement du classement de sortie:**

- Aptitude 2A
- Sport 2A
- 8 modules scientifiques (dont cours IA – le cours « Engineering sustainability » ne compte pas dans le classement)
- MODAL
- PSC
- Cours HSS de P1 et P2
- Séminaires HSS de P1 et P2
- Cours MIE
- Langue vivante 1 : contrôle continu et examen final (coeff. détaillés dans le règlement des études)

- Langue vivante 2: contrôle continu et examen final (coeff. détaillés dans le règlement des études)
  - Stage de 2A
  - Mise en situation de responsabilité pédagogique (1 partie de la note softskills).
- Les notes classantes attribuées vont de 0 à 20. Tout élève en retard ou absent sans justification valable à l'une de ces épreuves, se voit attribuer la note chiffrée classante de 0.


## D. Emploi du temps et assiduité

L'emploi du temps de la 2<sup>e</sup> année est consultable sur l'espace étudiant et sur Synapses. Pensez à actualiser/synchroniser votre emploi du temps.

## E. Quid de la 3A ?

Il est conseillé de commencer à mettre vos choix de cours de deuxième année en perspective avec vos choix de PA notamment au sujet des pré-requis.

Les informations relatives aux PA sont disponibles sur l'espace étudiant :

 <https://www.polytechnique.edu/espace-etudiant/cycle-ingenieur-polytechnicien>



# ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES ET MULTIDISCIPLINAIRES

## A. Première période (P1)

Sur la première période, chaque élève doit avoir les enseignements suivants :

- 3 modules d'enseignement scientifique ou 2 modules d'enseignement scientifique et 1 modal;
- 1 module d'enseignement multidisciplinaire « Engineering sustainability ».
- 1 projet scientifique collectif (PSC) - sur l'année;

Enseignement obligatoire pour tous :

**MDC\_40002\_EP** – Engineering sustainability – S'ingénieur pour durer

Modules au choix :

Biologie

**BIO\_41052\_EP** – Biologie moléculaire et information génétique

Chimie

**CHE\_41031\_EP** – Orbitales, molécules et matériaux

Economie

**ECO\_41031\_EP** – Microéconomie

Informatique

**CSC\_41011\_EP** – Les bases de la programmation et de l'algorithmique

**CSC\_41012\_EP** – Fondement de l'informatique: logique, modèles, calculs

Mathématiques

**FMA\_41031\_EP** – Calcul différentiel et fonctions holomorphes

## Mathématiques Appliquées

**APM\_41012\_EP** – Introduction à l'Analyse Numérique : des fondements mathématiques à l'expérimentation avec Jupyter

**APM\_41033\_EP** – Statistique

## Mécanique

**MEC\_41030\_EP** – Mécanique des milieux déformables

## Physique

**PHY\_41030\_EP** – Physique quantique avancée

### MODAL



Les informations relatives aux MODules Appliqués en Laboratoire (MODAL) sont disponibles sur l'espace étudiant dans un livret dédié <https://www.polytechnique.edu/espace-etudiant/cycle-ingenieur-polytechnicien/2eme-annee/modal-module-applique-en-laboratoire-de-2a>

*Pour vous aider à construire votre emploi du temps, le tableau ci-dessous montre les créneaux de cours dans la semaine :*

Code UE	Lundi			Mardi					Mercredi		Vendredi		
	13h30	15h15	17h00	8h00	10h30			17h15	8h00	10h30	10h30	13h30	16h00
						13h15							
	15h00	16h45	18h30	10h00	12h30	14h45	15h15	18h45	10h00	12h30	12h30	15h30	18h00
							16h45						
MDC_40002						CM	PC	PC					
APM_41012_EP							CM		PC	PC			
APM_41033_EP											CM	PC	PC
BIO_41052_EP	CM			PC	PC						PC		
CHE_41031_EP											CM	PC	PC
CSC_41011_EP			CM	PC	PC								
CSC_41012_EP							CM		PC	PC			
ECO_41031_EP			CM	PC	PC								
FMA_41031_EP	CM			PC	PC								
MEC_41030_EP								CM	PC	PC			
PHY_41030_EP		CM		PC	PC								
MODAL P1													

## B. Deuxième période (P2)

Sur la deuxième période, chaque élève doit avoir les enseignements suivants :

- 2 modules d'enseignement scientifiques au choix ou 1 module d'enseignement scientifique et 1 modal
- 1 module d'enseignement multidisciplinaire Intelligence artificielle
- 1 projet scientifique collectif (PSC) – sur l'année –;

Enseignement obligatoire pour tous :

- MDC 42001 – Fondements de l'IA et applications aux Sciences

Modules au choix :

Biologie

**BIO\_42051\_EP** – Biologie cellulaire et développement

Chimie

**CHE\_42021\_EP** – Réactivité et Synthèse Moléculaire

Economie

**ECO\_42032\_EP** – Macroéconomie

**ECO\_42035\_EP** – Economie et Finance d'entreprise

Informatique

**CSC\_42021\_EP** – Conception et analyse d'algorithmes

Mathématiques

**FMA\_42032\_EP** – Distribution, analyse de Fourier et EDP

Mathématiques appliquées

**APM\_42031\_EP** – Analyse variationnelle des équations aux dérivées partielles

**APM\_42033\_EP** – Phénomènes aléatoires : probabilités avancées, martingales et applications

**APM\_42034\_EP** – Phénomènes aléatoires : modélisation, chaînes de Markov et simulations

Mécanique

**MEC\_42032\_EP** – Mécanique des fluides

Physique

**PHY\_42031\_EP** – Relativité et principes variationnels

**PHY\_42032\_EP** – Ondes électromagnétiques

## MODAL



Les informations relatives aux MODules Appliqués en Laboratoire (MODAL) sont disponibles sur l'espace étudiant dans un livret dédié <https://www.polytechnique.edu/espace-etudiant/cycle-ingenieur-polytechnicien/2eme-annee/modal-module-applique-en-laboratoire-de-2a>

Pour vous aider à construire votre emploi du temps, le tableau ci-dessous montre la répartition des cours dans la semaine

Code UE	Lundi			Mardi					Mercredi		Vendredi			
	13h30	15h15	17h00	8h00	10h30	13h15	15h15	17h15	8h00	10h30	8h30	10h30	13h00	16h00
	15h00	16h45	18h30	10h00	12h30	14h45	16h45	18h45	10h00	12h30	10h30	12h30	15h00	18h00
MDC_42001								CM	PC	PC	PC	PC		
APM_42031_EP							CM		PC	PC				
APM_42033_EP			CM	PC	PC									
APM_42034_EP			CM	PC	PC									
BIO_42051_EP	CM			PC	PC									
CHE_42021_EP	CM			PC	PC									
CSC_42021_EP		CM		PC	PC				PC	PC				
ECO_42032_EP						CM			PC	PC				
ECO_42035_EP												CM	PC	PC
FMA_42032_EP	CM			PC	PC									
MEC_42032_EP						CM			PC	PC				
PHY_42031_EP							CM		PC	PC				
PHY_42032_EP												CM	PC	PC
MODAL P2														

## C. Troisième période (P3)

Sur la première période, chaque élève doit avoir les enseignements suivants :

- 3 modules d'enseignement scientifiques ou 2 modules d'enseignement scientifiques et 1 modal
- 1 projet scientifique collectif (PSC) - sur l'année -;

Enseignements au Choix :

Biologie

**BIO\_43031\_EP** – Ecologie et biodiversité: de la biologie des organismes à la diversité des écosystèmes

**BIO\_43032\_EP** – Pathologies et stratégies thérapeutiques

Chimie

**CHE\_43051\_EP** – Chimie des matériaux

**CHE\_43052\_EP** – Chemistry for future leaders

Economie

**ECO\_43033\_EP** – Data and Economics

Informatique

**CSC\_43043\_EP** – Programmation C++: Application à l'Informatique Graphique 3D

**CSC\_43044\_EP** – Systèmes Informatiques et Programmation à l'ère de l'IA

Mathématiques

**FMA\_43051\_EP** – Algèbre et Théorie de Galois

**FMA\_43052\_EP** – Analyse fonctionnelle

Mathématiques appliquées

**APM\_43035\_EP** – Optimisation et Contrôle

Mécanique

**MEC\_43031\_EP** – Mécanique des solides

**MEC\_43033\_EP** – Dynamique de l'atmosphère et des océans

Physique

**PHY\_43033\_EP** – Physique statistique

### MODAL



Les informations relatives aux MODules Appliqués en Laboratoire (MODAL) sont disponibles sur l'espace étudiant dans un livret dédié <https://www.polytechnique.edu/espace-etudiant/cycle-ingenieur-polytechnicien/2eme-annee/modal-module-applique-en-laboratoire-de-2a>

Pour vous aider à construire votre emploi du temps, le tableau ci-dessous montre la répartition des cours dans la semaine

Code UE	Lundi			Mardi					Mercredi		Vendredi		
	13h30	15h15	17h00	8h00	10h30	13h15	15h15	17h15	8h00	10h30	10h30	13h00	16h00
	15h00	16h45	18h30	10h00	12h30	14h45	16h45	18h45	10h00	12h30	12h30	15h00	18h00
APM_43035_EP						CM			PC	PC			
BIO_43031_EP											CM	PC	PC
BIO_43032_EP						CM			PC	PC			
CHE_43051_EP			CM	PC	PC								
CHE_43052_EP								CM	PC	PC			
CSC_43044_EP		CM		PC	PC								
CSC_43043_EP							CM		PC	PC			
ECO_43033_EP								CM	PC	PC			
FMA_43051_EP											CM	PC	PC
FMA_43052_EP			CM	PC	PC				PC				
MEC_43031_EP							CM		PC	PC			
MEC_43033_EP	CM			PC	PC								
PHY_43033_EP	CM			PC	PC								
MODAL P3													

## D. Projet Scientifique collectif

Le projet scientifique collectif est un projet qui débute en fin de première année et se déroule sur toute la deuxième année. Un créneau est prévu chaque semaine (mercredi après-midi) pour que le groupe puisse se réunir et avancer sur le projet.

Un livret spécifique sur le PSC est disponible sur l'espace étudiant: <https://www.polytechnique.edu/espace-etudiant/cycle-ingenieur-polytechnicien/2eme-annee/projet-scientifique-collectif-psc>

# LES ENSEIGNEMENTS D'HUMANITES ET SCIENCES SOCIALES

Chaque élève est tenu de suivre un cours et un séminaire d'Humanité et Sciences Sociales en première et deuxième période. Ces enseignements sont dispensés le jeudi matin.

## A. Première période

### Cours d'Humanités et Sciences Sociales :

1 cours obligatoire pour toute la promotion :

**HSS\_41031\_EP** – Un monde d'individus ?

### Séminaires d'Humanités et Sciences Sociales

1 séminaire au choix parmi :

**HSS\_41A01\_EP** – L'œuvre et ses lectures. Méthodes et textes en histoire de l'art

**HSS\_41A02\_EP** – Architecture: Introduction au projet d'architecture

**HSS\_41A03\_EP** – Dessin

**HSS\_41A04\_EP** – Dessin

**HSS\_41A05\_EP** – Du baroque au rock

**HSS\_41A06\_EP** – Design industriel

**HSS\_41H01\_EP** – Linguistique

**HSS\_41H02\_EP** – Anthropologie

**HSS\_41H03\_EP** – Les barbares et l'Occident : de l'Antiquité au Moyen Age (III°-X°)

**HSS\_41H04\_EP** – Histoire des relations internationales au xx<sup>e</sup> siècle

**HSS\_41H05\_EP** – Intelligence économique

**HSS\_41H06\_EP** – Enquête sur l'environnement avec les sciences sociales

- HSS\_41H07\_EP** – Sociologie générale
- HSS\_41H08\_EP** – Littérature
- HSS\_41H09\_EP** – La France à la recherche de sa démocratie, 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles
- HSS\_41S01\_EP** – Introduction aux problèmes institutionnels
- HSS\_41S02\_EP** – Utopies économiques
- HSS\_41S03\_EP** – Introduction à la vie économique et financière
- HSS\_41S04\_EP** – Introduction au droit privé
- HSS\_41S05\_EP** – Introduction aux enjeux politiques de l'Union Européenne
- HSS\_41S06\_EP** – Grands enjeux démographiques

## B. Deuxième période

### Cours d'Humanités et Sciences Sociales :

1 cours obligatoire pour toute la promotion :

- HSS\_42C21\_EP** – Études de cas en business history (Stratégie, acteurs, processus)
- HSS\_42C22\_EP** – Le pouvoir des nombres dans le monde économique et social.  
Socio-histoire de la quantification
- HSS\_42C23\_EP** – La formation de la ville et de l'espace contemporains.
- HSS\_42C24\_EP** – Histoires d'Empires
- HSS\_42C25\_EP** – Histoire matérielle de l'art. Processus créatifs et techniques de la Renaissance à nos jours

### Séminaires d'Humanités et Sciences Sociales

1 séminaire au choix parmi :

- HSS\_42A01\_EP** – Architecture et urbanisme : initiation à un urbanisme alternatif
- HSS\_42A02\_EP** – Architecture assistée par ordinateur. CAO appliquée à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage
- HSS\_42A03\_EP** – Peinture
- HSS\_42A04\_EP** – Dessin
- HSS\_42A05\_EP** – Dessin
- HSS\_42A06\_EP** – Sculpture
- HSS\_42A07\_EP** – Gravure
- HSS\_42A08\_EP** – Arts et religion
- HSS\_42A10\_EP** – Musiques actuelles
- HSS\_42A11\_EP** – L'expérience du cinéma : introduction à l'analyse de film
- HSS\_42H01\_EP** – Littérature
- HSS\_42H02\_EP** – Introduction à la psychanalyse
- HSS\_42H03\_EP** – Puissance et impuissance des humains : anthropologie du changement et de l'ingénierie sociale
- HSS\_42H04\_EP** – Histoire politique et culturelle de la France : de la Commune à la Belle Epoque

- HSS\_42H05\_EP** – Le Dieu des philosophes
- HSS\_42H06\_EP** – Histoire des sciences et des techniques
- HSS\_42H09\_EP** – Le Moyen Âge aujourd’hui
- HSS\_42H10\_EP** – Histoire du capitalisme, XVIII<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècles
- HSS\_42S01\_EP** – Géographie sociale de la transition énergétique
- HSS\_42S02\_EP** – Géopolitique et stratégie
- HSS\_42S03\_EP** – Droit privé
- HSS\_42S04\_EP** – Entrepreneurs, Innovateurs et Élités managériales dans l’histoire du Capitalisme
- HSS\_42S05\_EP** – Quand l’écologie fait débat: L’analyse de controverses appliquée aux enjeux environnementaux
- HSS\_42S06\_EP** – Grands enjeux politiques contemporains



# ENSEIGNEMENT DE MANAGEMENT DE L'INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT

Chaque élève est tenu de suivre le cours MIE suivant durant la troisième période. Cet enseignement a lieu le jeudi matin.

**1 cours obligatoire pour tout le monde :**

**IME\_43031\_EP** – Fondamentaux des Organisations

# ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

Chaque élève doit suivre tout au long de l'année des cours dans 2 langues vivantes :

- LV1 obligatoire (2h/semaine) : **anglais** ou **FLE** pour les élèves non francophones
- LV2 parmi une liste fournie par le département des langues et cultures (2h/semaine sauf débutants 4h/semaine). Le choix de la LV2 engage pour la scolarité et devra donc être suivie tout au long de l'année et en troisième année. Aucun changement ne pourra être accepté.

La LV1 et LV2 sont évaluées à la fois par contrôle continu et par des pâles finales en troisième période. Les notes de contrôles continus et les notes de pâles finales participent au classement de sortie (cf. Règlement des études). À partir de la P2, des cours thématiques seront proposés. Les changements de cours en langues ne peuvent se faire uniquement avant la 2<sup>e</sup> séance de la période en 2<sup>e</sup> année.

# FORMATION SPORTIVE

La pratique sportive dans la discipline choisie avant le retour au tronc commun est obligatoire à raison de **3 séances hebdomadaires** sur quatre créneaux possibles dans l'emploi du temps.

**Vous devez organiser vos choix de cours de façon à permettre la pratique du sport sur ces 3 séances hebdomadaires.** Tout conflit d'agenda avec un cours devra faire l'objet d'un compte-rendu adressé à la DDCIP et à la DFHM en début de période afin de trouver une solution.

# STAGE

Le stage de deuxième année correspond à un stage en entreprise, **d'une durée minimale de 12 semaines continues et à temps plein**, pouvant être effectué en France ou à l'international. Le stage ne peut donc pas être scindé sur 2 organismes.

La réalisation du stage est subordonnée à la signature préalable d'une convention de stage par l'ensemble des parties prenantes (l'élève, l'entreprise d'accueil, et l'École polytechnique). **Aucun stage ne pourra être validé et débuté sans une convention dûment signée.**

Pour vous accompagner au mieux dans vos démarches, le Career Center se tient à disposition tant pour les conseils d'orientation, que pour la finalisation de la convention de stage.

## ■ Informations utiles sur Espace Etudiant – Stage 2A

Aide à la recherche de stage & Orientation :

- [orientation.careercenter@polytechnique.fr](mailto:orientation.careercenter@polytechnique.fr)
- Prise de rendez-vous avec une conseillère d'orientation sur JOBTEASER

Aide pour convention de stage :

- [stages.x2a@polytechnique.fr](mailto:stages.x2a@polytechnique.fr)

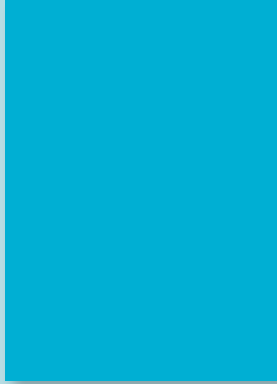
À l'issue du stage, chaque élève devra :

- Remettre un rapport de stage rédigé selon les consignes
- Soutenir individuellement son expérience devant un jury.

Une note de service DFHM précisera les modalités d'évaluation.

Maquette-impression Centre  **oly-media**

Photos: Jérémy Barande



**ÉCOLE POLYTECHNIQUE**  
91128 PALAISEAU CEDEX  
[www.polytechnique.edu](http://www.polytechnique.edu)